

Décision

Générale

colonial

Décision n° 97 du 22 janvier 1953 :

n° 97

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 janvier 1953

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro

1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 30, en date du 9 janvier 1953. affectant provisoirement l'adjudant Boucheix à la Milice de la Côte Française des Somalis, est rapportée. L'adjudant d'artillerie coloniale Boucheix (Fernand) est affecté pour ordre à la Milice de la C.F.S. et mis à la disposition de M. l'Ingénieur en chef, Directeur des Travaux publics de la Côte Française des Somalis, pour remplir les fonctions de chef du garage administratif de Djibouti, pour compter du 1er février 1953.